

## 417819-2026 - Hange

**Prantsusmaa – Muud eriehitustööd, v.a katusetööd – ACCORD CADRE - Travaux divers de maçonnerie, peinture, métallerie, plomberie et signalétique dans les ouvrages de la ligne 14 du métro parisien pour la levée des réserves du projet de prolongement de la ligne 14**

**OJ S 116/2026 18/06/2026**

**Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord**

**Ehitustööd**

### 1. Hankija

---

#### 1.1. Hankija

Ametlik nimi: RATP

E-posti aadress: [aminata.diaby@ratp.fr](mailto:aminata.diaby@ratp.fr)

Hankija õiguslik vorm: Riigi osalusega äriühing

Võrgustiku sektori hankija tegevus: Raudteeteenused

### 2. Menetlus

---

#### 2.1. Menetlus

Pealkiri: ACCORD CADRE - Travaux divers de maçonnerie, peinture, métallerie, plomberie et signalétique dans les ouvrages de la ligne 14 du métro parisien pour la levée des réserves du projet de prolongement de la ligne 14

Kirjeldus: Le présent marché de travaux s'inscrit dans le cadre de l'opération de Prolongement de la ligne 14. Cette opération implique des travaux sur les ouvrages annexes de la ligne 14 du métro parisien ainsi que sur le tunnel. Ce marché pourra également être mobilisé pour des interventions sur la ligne 11. Il a pour objet l'exécution de travaux tous corps d'état. Les prestations à réaliser sont les suivantes (liste non exhaustive) : - Les installations de chantiers préalables, et éléments pour réduire les nuisances du chantier, - Les travaux préparatoires nécessaires pour l'accès à la zone de chantier (dépose de clôtures, dépose des affiches « Passage interdit » ...), - La mise en place de couvertures de chantiers conforme aux ID 53-1, 53-2 et 53-4, - Les demandes et les prises de consignations si nécessaires à la réalisation des travaux le long des voies, - Les terrassements et démolitions préalables, - La mise en place de tout éléments nécessaires à la sécurité du cheminement à l'intérieur des ouvrages RATP et le long des voies, lors des travaux, - Les travaux de réfection des surfaces et volumes béton ainsi que des rigoles, - Les travaux de métallerie divers sur les échelles, les caillebotis et les portes, - Les réglages et les remplacements des portes CF, - Les divers travaux de maçonnerie, - Les divers travaux d - e plomberie, Les divers travaux de serrurerie, - Les divers travaux de pose de signalétiques. La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), et les contraintes de réalisation dans les livrets n° n° 1, 2, 4, 5 et 6. Le présent marché est un accord-cadre multi-attributaires (3 titulaires) à bons de commande, défini en montant, avec un montant minimum et un montant maximum. Le montant minimum pouvant être consommé, tous titulaires confondus, est de 800 000 euros HT. Le montant maximum pouvant être consommé, tous titulaires confondus, est de 3 000 000 euros HT. La répartition des montants minimaux et maximaux entre les titulaires sera déterminée en fonction du classement final des offres technico-financières, selon les proportions suivantes : Pour le titulaire classé 1er : 50 % du montant total, soit un montant minimum de 400 000 € HT et un montant maximum de 1 500 000 € HT. Pour le titulaire classé 2e : 30 % du montant total, soit un montant minimum de 240

000 € HT et un montant maximum de 900 000 € HT. Pour le titulaire classé 3e : 20 % du montant total, soit un montant minimum de 160 000 € HT et un montant maximum de 600 000 € HT.

Menetluse tunnus: 0fe3f3d3-06cc-4d29-a065-1eb7e7694d25

Sisemine tunnus: DHA\_2026MOP21705

Menetluse liik: Väljakuulutamisega läbirääkimistega hankemenetlus / konkurentsipõhine läbirääkimistega hankemenetlus

Kiirendatud menetlus: ei

### 2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Ehitustööd

Peamine liigitus (cpv): 45262000 Muud eriehitustööd, v.a katusetööd

Täiendav liigitus (cpv): 44316500 Sepakaubad, 44810000 Värvid, 45261420

Hüdroisolatsioonitööd, 45111100 Lammutustööd, 45112500 Pinnase eemaldustööd, 45262522

Müürsepatööd, 45262400 Montaažitööd ehitusterasest

### 2.1.2. Lepingu täitmise koht

Linn: Ile de france

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: Les ouvrages annexes, stations et postes de redressement concernés par l'accord-cadre sont situés en Île-de-France.

### 2.1.3. Maksumus

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 3 000 000,00 EUR

### 2.1.4. Üldine teave

Lisateave: CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES : le candidat répond sur :

<https://ratp.bravosolution.com/web/login.html> En cas de difficulté technique/question, appeler la hotline depuis la France ou l'étranger au +33 1 46 09 56 72 ou via [ratp@bravosolution.fr](mailto:ratp@bravosolution.fr) Le candidat se référera aux pré-requis techniques disponibles sur la plateforme. Il sélectionne la consultation n°DHA\_2026MOP21705 puis candidate en ligne, et clique sur le bouton "Publier réponse". L'inscription est gratuite et nécessaire pour répondre et être informé en cas de modification de la consultation. Ce dépôt donne lieu à un AR mentionnant date et heure de réception sur la plateforme. La candidature qui ne serait pas complètement chargée et publiée en ligne avant la date et heure limites, sera rejetée. Le candidat peut ne pas fournir l'ensemble des documents et renseignements demandés, hormis le DC1 (ou équivalent) qui sera remis sur la plateforme, à la condition que ceux-ci soient disponibles au moins un mois, accessibles directement et gratuitement par l'acheteur par le biais : - d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel - ou d'un espace de stockage numérique, sous réserve de la garantie de confidentialité dudit espace. Le cas échéant, le candidat précisera dans son dossier toutes les informations nécessaires à la consultation de son dossier : si les documents ont déjà été transmis dans une précédente consultation, les éléments doivent demeurer valables. Le candidat indiquera la référence de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis. Pour les candidatures retenues, le lien permettant de télécharger le DCE définitif sera précisé dans le mail d'invitation à présenter une offre. Le candidat veillera à utiliser son compte fournisseur principal sur la plateforme. A défaut il veillera à mettre à jour ses coordonnées pour recevoir le DCE définitif. Dans le cas contraire, la RATP ne pourra être tenue pour responsable de la non réception d'informations ou documents liés à la procédure en cours. INFORMATIONS IMPORTANTES : En cas de dépôts successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure

limites de réception des candidatures/offres. Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une Copie de Sauvegarde (C.S) de sa candidature/offre sur support physique électronique ou sur support papier, par lettre recommandée avec AR avec obligatoirement la mention Copie de sauvegarde RATP/MOP/HA À l'attention d'Aminata DIABY Consultation n° DHA\_2026MOP21705 Immeuble VABU – VAL BIENVENUE LAC UP07 11 avenue Louison Bobet 94120 – FONTENAY SOUS BOIS ou remise à la RATP contre récépissé, du lundi au vendredi de 9h à 17h à la même adresse. Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues : les C.S seront alors examinées. En cas de remise hors délai des C.S, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues. Dans le cas où la C.S comporterait un ou des support(s) électronique(s) dans le(s)quel(s) un virus serait détecté, la candidature/offre du candidat sera définitivement rejetée. Les candidatures / offres par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés. Le marché sera signé électroniquement par les parties prenantes via une plateforme dédiée gratuite, sans acquisition de matériels. La candidature et l'offre devront être remises en français

**Õiguslik alus:**

Direktiiv 2014/25/EL

**2.1.6. Kõrvaldamise alused**

Väljajätmise aluste allikad: Teade

Ainult siseriiklikest õigusaktidest tulenevad kõrvalejätmise alused: Tous les cas d'exclusion de la procédure sont prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

## 5. Osa

---

**5.1. Osa: LOT-0001**

Pealkiri: ACCORD CADRE - Travaux divers de maçonnerie, peinture, métallerie, plomberie et signalétique dans les ouvrages de la ligne 14 du métro parisien pour la levée des réserves du projet de prolongement de la ligne 14

Kirjeldus: Le présent marché de travaux s'inscrit dans le cadre de l'opération de Prolongement de la ligne 14. Cette opération implique des travaux sur les ouvrages annexes de la ligne 14 du métro parisien ainsi que sur le tunnel. Ce marché pourra également être mobilisé pour des interventions sur la ligne 11. Il a pour objet l'exécution de travaux tous corps d'état. Les prestations à réaliser sont les suivantes (liste non exhaustive) : - Les installations de chantiers préalables, et éléments pour réduire les nuisances du chantier, - Les travaux préparatoires nécessaires pour l'accès à la zone de chantier (dépose de clôtures, dépose des affiches « Passage interdit » ...), - La mise en place de couvertures de chantiers conforme aux ID 53-1, 53-2 et 53-4, - Les demandes et les prises de consignations si nécessaires à la réalisation des travaux le long des voies, - Les terrassements et démolitions préalables, - La mise en place de tout éléments nécessaires à la sécurité du cheminement à l'intérieur des ouvrages RATP et le long des voies, lors des travaux, - Les travaux de réfection des surfaces et volumes béton ainsi que des rigoles, - Les travaux de métallerie divers sur les échelles, les caillebotis et les portes, - Les réglages et les remplacements des portes CF, - Les divers travaux de maçonnerie, - Les divers travaux d - e plomberie, Les divers travaux de serrurerie, - Les divers travaux de pose de signalétiques. La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), et les contraintes de réalisation dans les livrets n° n° 1, 2, 4, 5 et 6. Le présent marché est un accord-cadre multi-attributaires (3 titulaires) à bons de commande, défini en montant, avec un montant minimum et un montant maximum. Le montant minimum pouvant être consommé,

tous titulaires confondus, est de 800 000 euros HT. Le montant maximum pouvant être consommé, tous titulaires confondus, est de 3 000 000 euros HT. La répartition des montants minimaux et maximaux entre les titulaires sera déterminée en fonction du classement final des offres technico-financières, selon les proportions suivantes : Pour le titulaire classé 1er : 50 % du montant total, soit un montant minimum de 400 000 € HT et un montant maximum de 1 500 000 € HT. Pour le titulaire classé 2e : 30 % du montant total, soit un montant minimum de 240 000 € HT et un montant maximum de 900 000 € HT. Pour le titulaire classé 3e : 20 % du montant total, soit un montant minimum de 160 000 € HT et un montant maximum de 600 000 € HT.

Sisemine tunnus: DHA\_2026MOP21705

#### **5.1.1. Eesmärk**

Lepingu olemus: Ehitustööd

Peamine liigitus (cpv): 45262000 Muud eriehitustööd, v.a katusetööd

Täiendav liigitus (cpv): 44316500 Sepakaubad, 71300000 Insener-tehnilised teenused,

44810000 Värvid, 45261420 Hüdrolatsioonitööd, 45111100 Lammutustööd, 45112500

Pinnase eemaldustööd, 45262522 Mürsepatööd, 45262400 Montaažitööd ehitusterasest

#### **Täiendavad hankevõimalused:**

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Des modifications pourront être apportées au marché, conformément aux articles R2194-1 à R2194-9 du Code de la Commande Publique. La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations complémentaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R2122-7 du Code de la Commande publique.

#### **5.1.2. Lepingu täitmise koht**

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: Les ouvrages annexes, stations et postes de redressement concernés par l'accord-cadre sont situés en Île-de-France.

#### **5.1.3. Eeldatav kestus**

Kestus: 36 Kuud

#### **5.1.4. Uuendamine**

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 1

Muu informatsioon uuendamise kohta: L' accord cadre pourra etre renouveler une fois pour une période de 12 mois.

#### **5.1.5. Maksumus**

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 3 000 000,00 EUR

#### **5.1.6. Üldine teave**

##### **Reserveeritud osalemine:**

Osalemine ei ole reserveeritud.

Tuleb esitada lepingu täitmiseks määratud töötajate nimed ja nende kutsekvalifikatsioonid: Ei ole nõutud

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

Lisateave: CTA : E 56 Maçonnerie, E 57 Plomberie, E 41 Métallerie et serrurerie (grille, escalier, rampe, verrière, porte, caillebotis ...), E14 Démolition, E 58 Ravalement et peinture, E51 Couverture et étanchéité bâtiment, E 81 Travaux de signalisation. Conformément à l'article R2161-23 du CCP, la RATP pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

### 5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Alltöövõtu osakaal

Valikukriteeriumi kirjeldus: Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants) et DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Ces éléments pourront être fournis sur papier libre ou sur les imprimés disponibles sur le site du Ministère des Finances à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclarationducandidat> Dans le cas d'une réponse du candidat en groupement d'entreprises, chaque cotraitant devra fournir un formulaire DC2 (ou éléments équivalents ou DUME); le formulaire DC1 sera commun à tous les cotraitants. Ces documents, certificats ou attestations sont produits en langue française.

Kriteerium: Üldine aastane käive

Valikukriteeriumi kirjeldus: Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans le formulaire DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Les candidats qui ne sont pas en mesure de présenter les références demandées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen. Le cas échéant, les candidats fourniront en outre : les bilans ou extraits de bilans, les déclarations appropriées de banques ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment soit d'un contrat soit d'un engagement écrit contraignant pour ces entreprises tiers. Le dernier chiffre d'affaires annuel du candidat doit être d'au moins 450 000 euros. Le candidat peut se prévaloir des capacités financières d'autres entreprises : il faut alors prendre en compte le CA du ou des sous-traitants ou de la maison-mère et l'additionner au CA du Titulaire pour vérifier l'atteinte du montant minimum de CA requis.

Kriteerium: Viited määratud teenustele

Valikukriteeriumi kirjeldus: Conformément à l'article L.21421 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution des prestations décrites au 2.1 Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents ci-dessous : • Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années dans un environnement similaire, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Dans le cas de travaux réalisés en groupement, il est demandé aux candidats de préciser les travaux réalisés en propre ; Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités techniques/professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment : - soit d'un contrat (par exemple une déclaration de sous-traitance signée par le candidat et un sous-traitant), - soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celle-ci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat - soit d'un engagement écrit de la part du candidat lui-même aux

termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité techniques/professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité technique /professionnelle d'un sous-traitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

Kriteerium: Keskmise aastane tööjõud

Valikukriteeriumi kirjeldus: Conformément à l'article L.21421 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution des prestations décrites au 2.1 Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents ci-dessous : 2° Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de soustraitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production: soit d'un contrat (par exemple une déclaration de soustraitance signée par le candidat et un sous-traitant), soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celle-ci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat soit d'un engagement écrit de la part du candidat lui-même aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité professionnelle d'un sous-traitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

Kriteerium: Tööriistad, taimed või tehnilised seadmed

Valikukriteeriumi kirjeldus: Conformément à l'article L.21421 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution des prestations décrites au 2.1 Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents ci-dessous : 3° La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de soustraitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production: soit d'un contrat (par exemple une déclaration de soustraitance signée par le candidat et un sous-traitant), soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celle-ci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat soit d'un engagement écrit de la part du candidat lui-même aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra

être accompagné de la preuve de la capacité professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité professionnelle d'un soustraitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

Kriteerium: Sõltumatute asutuste poolt väljastatud sertifikaadid kvaliteedi tagamise standardite kohta

Valikukriteeriumi kirjeldus: Conformément à l'article L.21421 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution du prestations décrites au 2.1 Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents ci-dessous : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants : - Qualibat : 2212 (Maçonnerie et ouvrages en BA : Technicité confirmée) ; - Qualibat : 4412 (Métallerie : Technicité confirmée); - Qualibat : 4421 (structure métallique); 5113 (installation de plomberie sanitaire tous types de bâtiment) Pour les certificats, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités techniques/professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment -soit d'un contrat (par exemple une déclaration de sous-traitance signée par le candidat et un sous-traitant), --soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celle-ci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat -soit d'un engagement écrit de la part du candidat lui-même aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité techniques /professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité technique/professionnelle d'un sous-traitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

#### **5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid**

**Kriteerium:**

Liik: Hind

Kirjeldus: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### **5.1.11. Hankedokumendid**

Keeled, milles hankedokumendid on ametlikult kättesaadavad: prantsuse keel

Hankedokumentide aadress: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

**Sihtotstarbeline teavevahetuskanal:**

Nimi: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

URL: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

#### **5.1.12. Hanke tingimused**

**Esitamise tingimused:**

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektroniline kataloog: Ei ole lubatud

Nõutav on täiustatud või kvalifitseeritud e-allkiri või e-tempel (nagu on määratletud määruses (EL) nr 910/2014)

Variandid: Ei ole lubatud

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 07/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

**Teave, mida saab pärast esitamise tähtaega täiendada:**

Dokumente ei ole võimalik hiljem esitada.

**Lepingutingimused:**

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Les conditions d'exécution du marché sont indiquées dans les pièces contractuelles. NOTA : o Des travaux sous exploitation de la RATP, o Travaux aux abords des voies, o Certains travaux sous consignation, o Des emprises restreintes. o Travaux majoritairement en journée dans les espaces des ouvrages annexes (pas d'impact sur le service voyageur) et majoritairement en nuits courtes sur la plateforme des voies, o Ponctuellement, les travaux auront lieu en sous-section 4 (SS4).

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: ei

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: Les candidats ont la faculté de se présenter en groupement. Ils devront alors en préciser la forme (conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire. Toutefois le candidat qui se présente en groupement ne peut pas se présenter également en qualité de candidat individuel . un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d' un groupement. L'attention des candidats est attirée sur le fait que sauf défaillance de l'un des membres du groupement dûment justifiée auprès de la RATP, la composition de celui-ci, définie au moment de la candidature, ne pourra pas être modifiée. En outre, les candidats sont informés que l'acheteur se réserve la possibilité d'exiger la transformation du groupement en « groupement conjoint avec mandataire solidaire » s'il considère que cela est préférable pour la bonne exécution du marché. Dans l'un des cas de défaillance, définis à l'article R2142-26 du CCP, d'un membre du groupement, le candidat peut demander à l'acheteur l'autorisation de modifier la composition du groupement. La RATP refuse que des groupements soient modifiés en cours de consultation.

Rahastamiskord: Modalités essentielles de financement : Fonds extérieurs Modalités de paiement : prix définitif révisable Paiement à 60 jours à compter de la réception de la demande de paiement.

#### **5.1.15. Vahendid**

**Raamleping:**

Raamleping ilmainikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 3

**Teave dunaamilise hankesüsteemi kohta:**

Ei kohaldata dunaamilist hankesüsteemi

#### **5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus**

Lepitusorganisatsioon: RATP

Vaidlustusorgan: Tribunal Administratif de Paris

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut

être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RATP

Hankedokumentidele internetiväliselt juurdepääsu pakkuv organisatsioon: RATP

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: RATP

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: RATP

Pakkumusi menetlev organisatsioon: RATP

## 8. Organisatsioonid

---

### 8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: RATP

Registreerimisnumber: 77566343801906

Postiaadress: 54 quai de la Rapée

Linn: Paris

Sihtnumber: 75599

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

Kontaktpunkt: Aminata DIABY

E-posti aadress: [aminata.diaby@ratp.fr](mailto:aminata.diaby@ratp.fr)

Telefon: 0158774027

Internetiaadress: <https://www.ratp.fr>

Teabevahetuse lõpp-punkt (URL): <https://ratp.bravosolution.com/>

Hankija profiil: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

#### **Selle organisatsiooni rollid:**

Hankija

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta

Hankedokumentidele internetiväliselt juurdepääsu pakkuv organisatsioon

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused

Pakkumusi menetlev organisatsioon

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta

Lepitusorganisatsioon

### 8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal Administratif de Paris

Registreerimisnumber: 17750005500013

Postiaadress: 7 rue de Jouy Ville Paris Cedex 04

Linn: Paris

Sihtnumber: 75181

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

Telefon: 0144594400

Internetiaadress: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

#### **Selle organisatsiooni rollid:**

Vaidlustusorgan

## Teave teate kohta

---

Teate tunnus/versioon: 31a9134f-9098-4b77-abe5-f9e6300d3c93 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 17

Teate saatmise kuupäev: 17/06/2026 07:20:31 (UTC+00:00) Lääne-Euroopa aeg, Greenwichi aeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 417819-2026

ELT S väljaande number: 116/2026

Avaldamise kuupäev: 18/06/2026